

## Location meublée

Une journée de formation abordant l'ensemble des caractéristiques (juridiques, fiscales, ....) du statut de loueur en meublé.

|   |   |
|---|---|
| <b>Objectifs</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Maîtriser l'ensemble des règles juridiques et fiscales de la location meublée professionnelle ou non professionnelle</li> <li>✓ Optimiser son activité de gestion locative</li> <li>✓ Identifier les avantages et inconvénients de cet investissement locatif</li> <li>✓ Comprendre et conseiller les différents statuts LMP/LMNP selon la situation de l'investisseur</li> </ul>  |
| <b>Profils des bénéficiaires</b>                        | <p><b>Pour qui :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Experts-comptables</li> <li>▪ Commissaires aux comptes</li> <li>▪ Collaborateurs du cabinet d'expertise comptable</li> </ul> <p><i>NB : Si l'un des stagiaires est en situation de handicap, nous vous invitons à envoyer un email à <a href="mailto:contact@force-patrimoine.fr">contact@force-patrimoine.fr</a> afin d'adapter la formation.</i></p> <p><b>Pré-requis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aucun pré-requis spécifique</li> </ul> |
| <b>Equipe pédagogique</b>                               | Expert-comptable spécialisé sur le thème de la location meublée   |
| <b>Suivi de l'exécution et évaluation des résultats</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Feuilles de présence</li> <li>▪ Questions orales ou écrites (QCM)</li> <li>▪ Mises en situation</li> <li>▪ Formulaire d'évaluation de la formation</li> <li>▪ Certificat de réalisation de l'action de formation</li> </ul>  |
| <b>Ressources techniques et pédagogiques</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Supports de formation mis à disposition et projetés</li> <li>▪ Exposés théoriques</li> <li>▪ Etude de cas concrets</li> <li>▪ Quiz</li> </ul>  |
| <b>Qualité &amp; Satisfaction</b>                       | <p>Nombre de participants : près de 100 experts-comptables ont suivi cette formation</p> <p>Note moyenne de satisfaction : 8,8/10</p>   |
| <b>Nombre d'heures</b>                                  | 7h de formation (= 1 jour)  |
| <b>Format</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présentiel</li> </ul> <p><i>NB : le format « à distance » est envisageable sur demande</i></p>   |
| <b>Capacité d'accueil</b>                               | <p>Formation disponible uniquement en intra-entreprise</p> <p>Jusqu'à 25 participants</p>   |
| <b>Tarif</b>  | 2 500 HT (hors frais de déplacement)  |

## Contenu de la formation

### LE TRAITEMENT JURIDIQUE DE LA LOCATION MEUBLÉE

- La définition de la location meublée et le contrat de location meublée
- Les textes régissant la réglementation de la location meublée (notamment la location touristique)
- Les charges récupérables et les réparations locatives
- Les nouveaux apports de la loi Alur
- L'inventaire des meubles meublants et des accessoires

### LA FISCALITÉ DE LA LOCATION MEUBLÉE AU REGARD DES REVENUS GÉNÉRÉS

- L'imposition dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC)
- Les notions fiscales de loueur professionnel et non professionnel
- Le bilan d'ouverture
- Les règles en matière d'impôts : TVA, CFE, Taxe d'habitation, Taxe de séjour

### LE RÉGIME SOCIAL DU LOUEUR EN MEUBLÉ

- L'appréciation des règles en matière de cotisations sociales

### LE RÉGIME FISCAL DU LOUEUR EN MEUBLÉ NON PROFESSIONNEL (LMNP)

- Les conditions d'accès au statut du régime fiscal LMNP
- Les modalités d'imposition du régime fiscal LMNP
- Les avantages et inconvénients du régime LMNP

### LE RÉGIME FISCAL DU LOUEUR EN MEUBLÉ PROFESSIONNEL (LMP)

- Les conditions d'accès au statut du régime fiscal LMP
- L'appréciation du caractère professionnel de l'activité
- Les modalités d'imposition du régime fiscal LMP
- Les avantages et les inconvénients du régime LMP
- Le régime fiscal en matière de plus-value de cession
- Les particularités fiscales en matière d'IFI

## Accessibilité

L'accès à cette formation peut être initié par l'employeur ou à l'initiative du salarié.

### Comment bénéficier de cette formation ?

>> Cliquez sur le bouton « Recontactez-moi » ou envoyez un email à [contact@force-patrimoine.fr](mailto:contact@force-patrimoine.fr).

Notre organisme s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Nous vous enverrons un formulaire d'identification de vos besoins à compléter.

Une fois le formulaire complété, nous faisons en sorte de vous proposer la date de début de formation la plus conforme à vos besoins et contraintes.